

Image not found or type unknown



Separation de corp officielle pour divorce non terminé

Par **PHDEFELS**, le **27/09/2009** à **16:44**

Bonjour, rnje suis actuellement séparé de corp de facon officielle, mais en attente du divorce qui n'est pas encore prononcé pour une question de séparation de bien non liquidée, pui-je sans que celà me pénalise pour le divorce, vivre avec quelqu'un chez moi?rnMerci.